



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 365-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

DÉCLARATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME LE 2 AVRIL

ATTENDU QUE le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme par l'Assemblée générale des Nations Unies et que le mois d'avril est déclaré comme étant le mois de l'autisme au Québec depuis 1984;

ATTENDU QU'ENCORE de nos jours, les personnes autistes et leur famille doivent concilier avec plusieurs préjugés et jugements qui nuisent à leur inclusion alors que plusieurs d'entre elles auraient tout à fait les capacités de prendre une part active à la société;

ATTENDU QU'INFORMER et sensibiliser la communauté aux caractéristiques très variables de l'autisme ainsi qu'aux bons comportements à mettre en place pour accueillir, interagir et intervenir avec une personne ayant un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme est la clé pour une société plus ouverte à la différence et pleinement inclusive;

ATTENDU QU'UN enfant sur 66 âgé entre cinq (5) et dix-sept (17) ans recevra un diagnostic d'autisme au Québec et que présentement, la prévalence de l'autisme est estimée à 1,5% dans la population québécoise;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de proclamer le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyennes et citoyens de Saint-Valère, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie;



En conséquence,

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis
appuyé par monsieur Jacques Pepin
et résolu,

QUE la Municipalité de Saint-Valère appuie la Fédération québécoise de l'autisme à briller le 2 avril prochain en utilisant exclusivement la couleur bleue dans le cadre de cette journée;

QUE la Municipalité de Saint-Valère fera briller l'autisme dans toute sa diversité par des publications dans son journal local, ses réseaux sociaux et appuie favorablement la proclamation de la journée de l'autisme du 2 avril et tout le long du mois d'avril 2023.

Adoptée à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe

